

Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord

Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord dessert une population d'environ 90 000 habitants sur un territoire s'étendant de Tadoussac à Blanc-Sablon (près de 1 300 km de littoral), en passant par l'Île d'Anticosti et les villes nordiques de Fermont et de Schefferville.

Le CISSS de la Côte-Nord est responsable de planifier, coordonner, organiser et offrir des services sociaux et de santé à l'ensemble de la population de la région. Il compte une cinquantaine d'installations et regroupe près de 4 000 employés.

Numérissez pour accéder



à la section Web Santé mentale

En résumé

Ce programme de soutien de base non intensif adopte une approche qui reconnaît le rôle actif du milieu communautaire, l'importance des continuums de soins ainsi que des soins de collaboration.

L'offre de service du programme de soutien de base non intensif est centrée sur le rétablissement.

Au plaisir de vous rencontrer et de travailler avec vous selon l'horaire que nous allons établir ensemble.



PROGRAMME SOUTIEN DE BASE NON INTENSIF (SBNI)

Pour toute urgence psychosociale



INFO-SOCIAL
811, OPTION 2

Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord

Québec 

DIRECTION DES PROGRAMMES SANTÉ MENTALE, DÉPENDANCE ET ITINÉRANCE

Québec 

Le SBNI, c'est quoi?

Le programme de **soutien de base non intensif (SBNI)** offre des services de proximité dans la communauté, réservé aux adultes ayant un trouble de santé mentale grave stabilisé. Les services sont adaptés aux besoins de la personne.

L'orientation donnée à ces services s'inscrit dans un cheminement vers le maintien du rétablissement auquel chaque personne aspire et donne un véritable espoir en leurs capacités et leurs projets de vie.

Principaux objectifs du SBNI

- Soutien et suivi : Le programme offre un soutien ponctuel pour aider les personnes à maintenir leur stabilité et à prévenir une détérioration de leur état de santé mentale;
- Maintien des capacités fonctionnelles et de l'autonomie à vivre dans la communauté;
- Intégration sociale : Le SBNI favorise l'intégration sociale des personnes en leur offrant des activités et des accompagnements spécifiques;
- Prévention des hospitalisations : En offrant un suivi adapté, le SBNI contribue à prévenir le recours à l'hospitalisation ou aux visites aux urgences.



Critères d'admissibilité

- Être âgé de 18 ans et plus;
- Être volontaire;
- Présenter un trouble de santé mentale stabilisé;
- Présenter des besoins de maintien des acquis dans la communauté.



Suivi au SBNI

- La durée du suivi sera déterminée avec le professionnel responsable du dossier;
- La fréquence des rencontres sera déterminée avec le professionnel responsable du dossier;
- Les objectifs du suivi seront discutés pour qu'ils correspondent aux besoins et aux buts souhaités.

Exemples de services offerts

Accompagnement et soutien dans toutes les grandes sphères de vie en visant le maintien des acquis :

- Activités d'évaluation et réévaluation en collaboration avec la personne et ses proches;
- Activités d'accompagnement et d'intégration sociale;
- Promotion d'une santé mentale optimale;
- Maintien de la coordination des services pour la personne;
- Activités d'accompagnement des personnes dans diverses démarches;
- Activité d'enseignement de stratégies pour gérer les symptômes;
- Activités de partage d'information aux membres de l'entourage.

Le rétablissement est un processus qui permet à la personne de **reprendre le pouvoir sur sa vie**. C'est la découverte de soi, de ses capacités et de ses rêves malgré la présence d'un trouble de santé mentale.